



Remise de la pétition contre la tricherie des moteurs diesel trafigués

**Plus de 7'000 personnes demandent à la Présidente de la Confédération, Doris Leuthard, d'agir sans plus attendre dans le scandale diesel**

Berne, le 29 août 2017

Plus de 7'000 personnes demandent de Doris Leuthard que les autorités d'homologation autorisent la mise en circulation des voitures diesel neuves strictement conformes à la norme anti-pollution Euro 6 d Temp uniquement et ce, avec effet immédiat. L'ATE Association transports et environnement, MfE Médecins en faveur de l'Environnement et la FRC Fédération romande des consommateurs ont remis aujourd'hui cette pétition à la Chancellerie fédérale. En outre, ils demandent que les voitures diesel déjà en service devraient faire l'objet d'une mise à jour technique de leur système anti-pollution.

La nouvelle norme anti-pollution Euro 6 d Temp inclut une vérification du respect des valeurs limites d'émissions en essai sur route - et plus seulement sur banc d'essai uniquement. Toutefois, il est prévu que cette norme soit applicable uniquement aux nouveaux modèles qui seront mis sur le marché à partir du 1er septembre 2017. Ainsi, toutes les autres voitures diesel neuves déjà mises sur le marché suisse ne devraient se conformer à cette norme qu'au bout d'une phase transitoire de deux ans. L'ATE, MfE et la FRC demandent la suppression pure et simple de ce délai transitoire, étant donné que ces voitures diesel neuves émettent en moyenne cinq fois plus d'oxydes d'azote que la valeur admise. Certaines d'entre elles émettent même 18 fois plus d'oxydes d'azote que la limite autorisée. Repousser de deux ans l'application de la norme antipollution Euro 6 d Temp pour ces véhicules aurait pour conséquence que près de

VCS Verkehrs-Club der Schweiz

Aarbergergasse 61, Postfach, 3001 Bern  
Tel. 031 328 58 58, IBAN CH48 0900 0000 4900 1651 0  
[www.verkehrsclub.ch](http://www.verkehrsclub.ch), [vcs@verkehrsclub.ch](mailto:vcs@verkehrsclub.ch)

250'000 nouvelles voitures diesel rejetant de grandes quantités d'oxydes d'azote seraient autorisées à circuler sur les routes de Suisse. Evi Allemann, Présidente de l'ATE et Conseillère nationale PS, s'y oppose fermement: «Accorder un délai transitoire de deux ans à des voitures reconnues bien trop polluantes et une farce. Vouloir appliquer les nouvelles normes antipollution à une petite partie d'entre elles seulement est inacceptable.»

«Ré-equiper plutôt que de mettre à la casse»  
Accorder des délais invraisemblables de mise en conformité est une chose. Laisser en circulation des voitures diesel truquées en est une autre: «Nous exigeons un ré-équipement plutôt qu'une mise à la casse. Les systèmes antipollution de ces voitures doivent être corrigés par les constructeurs, afin qu'elles respectent les valeurs limites d'émissions de NOx sur route également», souligne encore Dr méd. Bettina Wölnerhanssen, de MfE. Elle ajoute: «Des primes de rachat seraient de la poudre aux yeux. Elles inciteraient à acheter des voitures plus puissantes encore, dont les valeurs d'émission de polluants seraient une fois encore maquillées. Nous sommes bien loin d'une démarche écologique. Il serait temps que le Conseil fédéral place la protection de la santé de la population au-dessus des intérêts de l'industrie automobile.»

Sophie Michaud Gigon, Secrétaire générale de la Fédération romande des Consommateurs, attend de la part des autorités qu'elles protègent mieux les consommateurs: «L'industrie automobile trompe les acheteurs. Notre système juridique dresse des obstacles qui freinent les consommateurs dans la défense de leurs intérêts face aux grandes entreprises, telles que VW par exemple. Ce n'est pas équitable. C'est pourquoi la Suisse doit prendre la défense des consommateurs et stopper immédiatement l'importation de ces véhicules.»

Des images sont disponibles à partir de 14h: [www.ate.ch/images](http://www.ate.ch/images)

Pour davantage d'informations:

- Evi Allemann, Présidente de l'ATE, 079 560 72 94, [evi.allemann@parl.ch](mailto:evi.allemann@parl.ch)
- Bettina Wölnerhanssen, membre du comité de MfE, 077 410 77 17, [bettina.woelnerhanssen@gmx.ch](mailto:bettina.woelnerhanssen@gmx.ch)
- Sophie Michaud Gigon, Secrétaire générale de la Fédération Romande des Consommateurs, 077 434 64 08, [s.michaudgigon@frc.ch](mailto:s.michaudgigon@frc.ch)
- Lisa Mazzone, Vice-présidente de l'ATE, 077 404 16 08, [lisa.mazzone@parl.ch](mailto:lisa.mazzone@parl.ch)

- Bruno Storni, Vice-Directeur de MfE président de l'ATE, 076 399 57 72, [sstorni@bluewin.ch](mailto:sstorni@bluewin.ch)
- Matthias Müller, Responsable Communication et Public Affairs, 079 757 00 91, [matthias.mueller@verkehrsclub.ch](mailto:matthias.mueller@verkehrsclub.ch)
- Martin Forter, Directeur de MfE, [info@aefu.ch](mailto:info@aefu.ch), 061 691 55 83